

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) no 702/2014 de la Commission déclarant certaines catégories d'aides, dans les secteurs agricole et forestier et dans les zones rurales, compatibles avec le marché intérieur, en application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Numéro de l'aide

SA.50100 (2018/XA)

État membre

Pays-Bas

Région

GELDERLAND

Titre (et/ou nom du bénéficiaire)

NL_BZK_CSDO_GD_Kunstmestvrije Achterhoek

Base juridique

Algemene wet bestuursrecht: <http://wetten.overheid.nl/BWBR0005537/2017-12-01>

Algemene Subsidieverordening Gelderland 2016, artikel 3, zesde lid, Provinciaal Blad 2016, nr. 5581

Provinciewet: <http://wetten.overheid.nl/BWBR0005645/2017-07-01>

Budget

Budget global: EUR 0.25 (millions)

Intensité

100 %

Durée

29.01.2018 - 30.06.2021

Objectif

Aides au transfert de connaissances et aux actions d'information (article 21)

Secteurs économiques

Activités de soutien aux cultures, Activités de soutien à la production animale, Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.

Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi

Provincie Gelderland

Postbus 9090, 6800 GX Arnhem

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide

<https://www.gelderland.nl/Kunstmestvrije-Achterhoek>

Autres informations

-